



HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS

CE N'EST PAS AUX AGENT·E·S ET AUX SERVICES PUBLICS DE PAYER LEUR CRISE !

Malgré le cessez-le-feu précaire signé entre les belligérants, les prix ne vont pas baisser de suite. Le déclenchement de la guerre en Iran, l'extension du conflit israélo-palestinien au Liban, la poursuite de la guerre en Ukraine, mettent les marchés financiers en tension, en particulier sur le prix du baril de pétrole. Celui-ci atteint des niveaux très élevés avec une répercussion immédiate sur les prix à la pompe.

Le prix du diesel en particulier, est monté en flèche depuis un mois avec près de 30% d'augmentation.

Cette situation impacte directement les travailleurs et travailleuses qui, tous les jours, doivent venir travailler en utilisant leur véhicule personnel, faute d'alternative. Elle est aussi un effet d'aubaine pour les profiteurs de guerre qui spéculent, comme Total qui engrange déjà d'immenses profits.

Mais surtout, cela impacte les agent·e·s qui, dans le cadre de leurs missions de service public, doivent également utiliser leur véhicule individuel : agent·e·s de ménage, aides à domicile, aide·s soignant·e·s, agent·e·s de maintenance...

Cette situation n'est pas tenable ! Ce n'est pas aux agent·e·s de payer pour effectuer leur travail !

Cette situation n'est pas tolérable, les employeurs territoriaux doivent compenser cette hausse par des mesures urgentes et l'Etat doit compenser les collectivités territoriales.

SUD-CT revendique :

- la hausse de l'IFC (indemnité pour frais de carburant)
- la hausse du forfait de déplacement
- l'accès aux pompes à carburant dans les services qui en disposent pour leur flotte
- l'utilisation des cartes de carburant destinées aux véhicules de service
- une augmentation du point d'indice
- une augmentation de la dotation aux collectivités
- une taxation spécifique des profits des profiteurs de guerre

